Décision 24-DCC-249 du 25 novembre 2024

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier en l'état futur d'achèvement situé aux Orres par la Caisse des Dépôts et Consignations, la société CAAP Immo-Invest et la Financière Immobilière Deruelle

Posted on: 25 novembre 2024 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Caisse des Dépôts et Consignations, société CAAP Immo-Invest et la Financière Immobilière Deruelle
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	un actif immobilier en l'état futur d'achèvement situé aux Orres

Lire

Le texte intégral
217.92 Ko